

Interpellation Fabienne Freymond Cantone et consorts : quel rôle pour l'Etat quand les cigarettiers se font philanthropes pour mieux vendre leurs produits causant maladie, souffrance et mort ?

Développement

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) mène actuellement une campagne de sensibilisation pour bien faire ressortir que la publicité de l'industrie du tabac vise les plus jeunes, ses futurs clients. Son message est le suivant : *un des moyens les plus efficaces pour les pays d'éviter que les jeunes ne fassent l'expérience du tabac et ne deviennent des consommateurs réguliers consiste à interdire toute forme de publicité directe et indirecte pour le tabac, y compris la promotion des produits du tabac et le parrainage par l'industrie du tabac de manifestations et d'activités.*

Notre canton a été promoteur à vouloir appliquer en partie ce message. La vente de tabac est interdite aux mineurs depuis début 2007 et la publicité pour le tabac ne peut plus être affichée. Le Conseil d'Etat est en train de rédiger un plan cantonal vaudois de prévention du tabagisme. Enfin, à l'automne, les citoyens vaudois seront appelés à voter sur une initiative et peut-être un contre-projet du Conseil d'Etat qui, si l'une ou l'autre devait être accepté, ce dont la probabilité est forte vu le résultat de telles votations à Genève et dans d'autres cantons suisses, va pratiquement interdire la fumée dans les lieux publics. On peut donc affirmer qu'il y a une forte volonté politique de lutter contre le fléau du tabagisme et de ses effets sur la santé des consommateurs et des fumeurs passifs.

La stratégie actuelle des entreprises de tabac, à défaut de pouvoir afficher leurs produits ou d'en faire de la publicité audiovisuelle, est de faire de la publicité indirecte par des contributions financières, du parrainage, des cadeaux ou la mise en place de partenariats. En quelque sorte, les dons aident l'industrie à se forger une image "innocente" par association d'idées et à gagner en "respectabilité". Ces dons engendrent des éloges, voire sont publiés par la presse. Pire, cette fausse bienveillance cible souvent spécifiquement les jeunes, censés devoir être protégés par ces mêmes industries. Et bien sûr, les dons affectent le comportement et rendent plus difficiles d'exprimer des critiques. Une autre stratégie de cette industrie est justement celle de tenter de diviser et de marginaliser le monde de la prévention du tabagisme en faisant des opérations de relations publiques, montrant à quel point l'entreprise de tabac est "sociale" ou "soucieuse de prévenir le tabagisme chez les mineurs".

Il n'existe pas d'organisation, de fondation, d'association voire d'institut de soins ou d'université qui n'ait pas besoin de fonds. Mais ces institutions ne doivent pas fermer les yeux sur tous les décès et maladies causés par un donateur potentiel, surtout quand ces mêmes dons servent à perpétuer ces dommages. Comme on assiste au développement de partenariats entre des organisations à but de service public et des cigarettiers, il devient important que l'on s'interroge sur ses priorités. Comme l'Etat de Vaud subventionne bon nombre d'associations, de fondations ou autres institutions œuvrant pour l'intérêt général, nous désirons interpellier le Conseil d'Etat sur les points suivants :

- Le Canton est-il prêt à prendre en tout cas en partie le relais des cigarettiers dans leur soutien à des politiques publiques ou des tâches d'intérêt public, alors que ces derniers vendent des produits nocifs contre lesquels il mène une politique active de prévention ?
- A contrario, et plus généralement, comment l'Etat accepte-t-il que des entreprises, qui fabriquent et vendent des produits contre lesquels il a une politique publique de prévention, se reconvertisent dans un rôle "social" et "citoyen" ?

La plupart des fumeurs commencent à fumer avant l'âge de 18 ans. Plus les jeunes commencent à fumer tôt, plus ils risquent de devenir des fumeurs réguliers et moins ils auront de chances de pouvoir arrêter de fumer. Le message de l'OMS pour la journée mondiale sans tabac du 31 mai 2008 est sans ambages : *il faut faire campagne en faveur d'une interdiction totale de la publicité, de la promotion et*

du parrainage par des industries du tabac. Nous remercions par avance le Conseil d'Etat de nous expliquer comment il entend mettre en cohérence sa politique financière avec sa politique volontariste de prévention du tabagisme.

Nyon, le 26 mai 2008.

(Signé) *Fabienne Freymond Cantone*
et 17 cosignataires